

ÉCLAIRAGE 5



En 2020, après un fort recul lors du premier confinement, le nombre d'heures travaillées s'est plus ou moins redressé selon les professions

FICHE PRESSE • jeudi 25 novembre 2021

France, portrait social

Insee Références
Édition 2021



Entre 2019 et 2020, le nombre total d'heures travaillées sur l'année a nettement diminué ; ce recul provient avant tout du repli du nombre moyen d'heures travaillées par personne en emploi, le nombre d'emplois ayant résisté. Le nombre moyen d'heures travaillées a fortement baissé lors du premier confinement de la population. Puis il s'est redressé, et n'a que modérément reculé lors du deuxième confinement. Le travail à domicile, qui a bondi au premier confinement, s'est maintenu ensuite à un niveau élevé, surtout pour les cadres. Les trajectoires sur l'année dépendent fortement des professions.

 p. 67



En 2020, le nombre d'heures travaillées recule fortement, alors que l'emploi résiste

Entre 2019 et 2020, le nombre total d'heures travaillées au cours de l'année a diminué de 7,8 % selon l'enquête Emploi (figure ci-dessous). Ce recul, d'ampleur inédite depuis que l'Insee mesure cet indicateur, tient pour l'essentiel à la baisse du nombre moyen d'heures travaillées par personne en emploi (-7,3 % entre 2019 et 2020). L'emploi résiste sur l'année (-0,5 % en moyenne annuelle), grâce au recours massif au dispositif d'activité partielle et à la mise en place de mesures de soutien aux indépendants.

Évolution de l'emploi, du nombre moyen d'heures travaillées et du nombre total d'heures travaillées entre 2019 et 2020



Champ : France hors Mayotte, personnes en emploi vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019 et 2020.

Définition

L'emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) inclut les personnes ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence, ou absentes de leur emploi sous certaines conditions de motif (congrés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée. En particulier, les personnes ayant un emploi mais n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence pour cause de congés, de congés maladie de moins d'un an ou de chômage partiel ou technique (quelle que soit la durée) sont considérées comme en emploi.

🏠 Au 2^e trimestre 2020, les heures travaillées reculent de 20 % sur un an

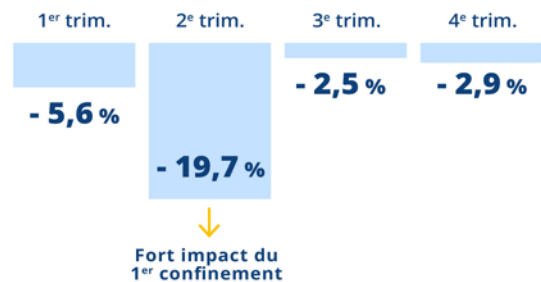
Le recul du volume d'heures travaillées a été très marqué au 2^e trimestre 2020, période qui couvre la majeure partie du premier confinement de la population, qui s'est étendu de mi-mars à mi-mai 2020.

Pendant le premier confinement, le recul important de la durée moyenne travaillée résulte en particulier d'une proportion inhabituellement élevée de personnes n'ayant pas du tout travaillé au cours d'une semaine donnée. Aux 3^e et 4^e trimestres 2020, l'emploi et le nombre moyen d'heures travaillées se sont nettement redressés. En particulier, l'impact du deuxième confinement (de fin octobre à mi-décembre 2020) a été bien moins important que le premier.

🔍 p. 67

En forte baisse lors du 1^{er} confinement, le nombre d'heures travaillées se redresse ensuite

Il diminue de 19,7 % entre le 2^e trimestre 2019 et le 2^e trimestre 2020



Évolution du nombre total d'heures travaillées par trimestre en 2020, par rapport au même trimestre de 2019

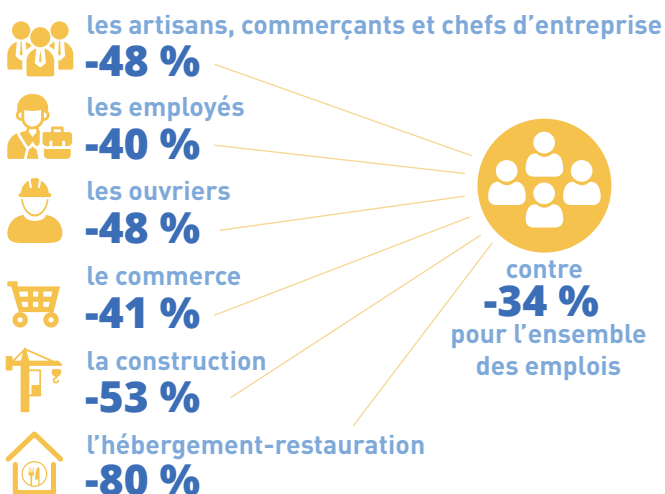
👤 Les jeunes sont plus affectés du fait d'un fort repli des contrats courts

Le recul de l'emploi au 2^e trimestre 2020 concerne avant tout les contrats à durée déterminée (CDD) et l'intérim. En particulier, les missions d'intérim de moins de 3 mois diminuent de 31,9 %, nettement plus que celles de 3 mois ou plus (- 18,0 %) et que les CDD (- 12,0 %).

Le net repli de l'emploi à durée limitée (CDD ou intérim) affecte plus particulièrement les catégories de population plus fréquemment employées sur ce type de contrat : les jeunes (33,3 % des moins de 25 ans en emploi sont en emploi en CDD ou intérim en 2020, contre 10,5 % de l'ensemble des personnes en emploi) et les personnes les moins qualifiées (15,5 % des employés et ouvriers sont en CDD ou intérim).

🍴 La baisse des heures travaillées est marquée à chaque confinement dans l'hébergement-restauration

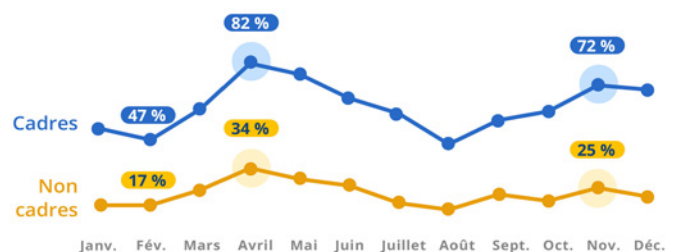
Lors du premier confinement, le nombre moyen d'heures travaillées diminue pour la quasi-totalité des catégories socioprofessionnelles et des secteurs d'activité. Cette baisse a été la plus marquée en avril 2020 pour :



🏠 Le recours accru au travail à domicile au premier confinement se maintient ensuite, surtout pour les cadres

Le travail à domicile bondit, puis se maintient à un niveau élevé pour les cadres

82 % des cadres ont travaillé à leur domicile en avril 2020



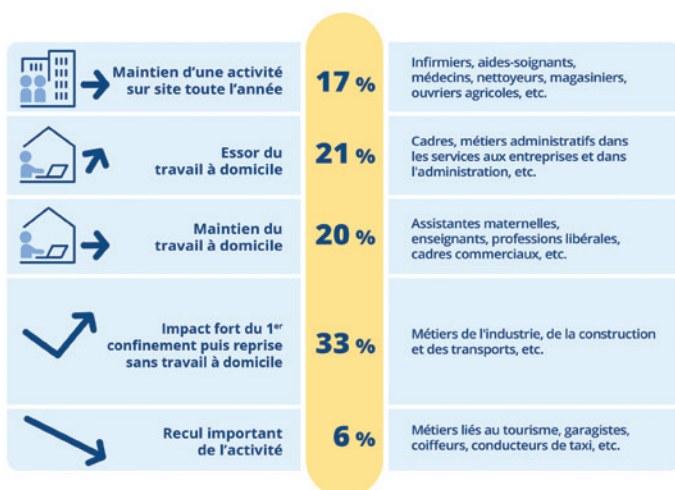
Part des personnes ayant travaillé au moins une fois à domicile au cours des quatre semaines précédentes, en 2020

🔍 p. 70

Des trajectoires différenciées selon la profession

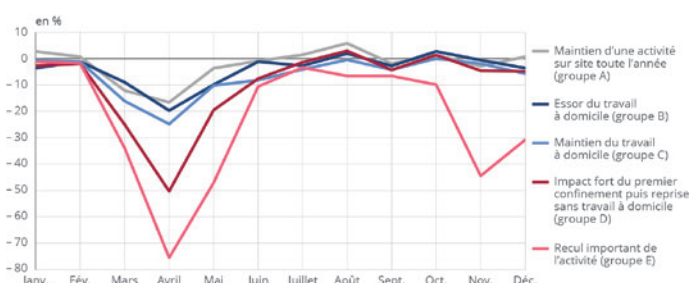
Les contraintes sanitaires et la baisse d'activité ont pesé différemment selon les professions. **Cinq groupes de professions** se distinguent ainsi, tant par l'évolution du nombre d'heures travaillées au cours des 2^e, 3^e et 4^e trimestres que par la part du travail à domicile pour ces mêmes trimestres en 2019 et 2020.

Cinq groupes de professions selon l'évolution de l'activité tout au long de l'année et le recours au travail à domicile



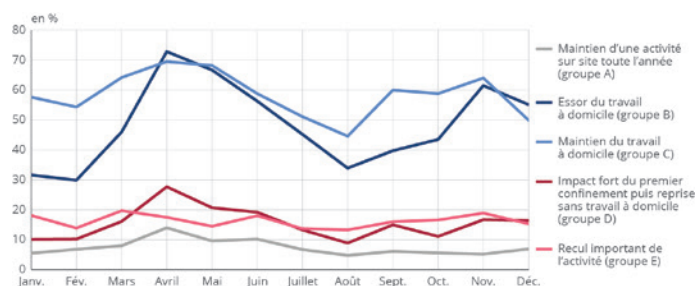
Part dans l'emploi en 2020

Évolution du nombre moyen d'heures travaillées entre 2019 et 2020 selon le groupe de professions



Champ : France hors Mayotte, personnes en emploi vivant en logement ordinaire.
Source : Insee, enquêtes Emploi 2019 et 2020.

Part du travail à domicile en 2020 selon le groupe de professions



Champ : France hors Mayotte, personnes en emploi vivant en logement ordinaire.
Source : Insee, enquête Emploi 2020.